

Le BTP se mobilise contre la suppression de l'APL accession

LOGEMENT. Le BTP dans son ensemble condamne la décision du gouvernement de supprimer l'APL accession. 500 entreprises et 2 000 emplois sont menacés à La Réunion. De plus, 1 400 familles risquent de ne pas accéder à la propriété. Un grand rassemblement est prévu le 1^{er} mars devant la préfecture.

Les forces en présence dans la salle de la Chambre de commerce (CCIR) sont à la hauteur des dégâts économiques et sociaux que pourraient subir La Réunion avec la suppression actée par l'Etat de l'aide personnalisée au logement (APL) accession. Plus d'une centaine d'artisans et de familles (lire par ailleurs) concernés par cette mesure ont fait le déplacement à l'appel de la Capeb, de la CGTR ou encore de la CFDT.

Une situation suffisamment grave pour le BTP, le logement mais également l'emploi. "C'est un moment douloureux", explique en

préambule le président de la CCIR Ibrahim Patel. Rappelant dans les grandes lignes la situation délicate du BTP à La Réunion, il énumère les conséquences économiques et sociales de la disparition de l'APL accession. "500 entreprises sont concernées et 2 000 emplois menacés."

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE

Pour Ibrahim Patel, la fin de cette aide d'Etat va entraîner de graves conséquences à plusieurs niveaux. Ce dispositif permettait de dégager 51 millions d'euros de chiffre d'affaires pour le

secteur. "Entre 2012 et 2017, 4 000 familles réunionnaises ont pu accéder à la propriété avec ce dispositif. Aujourd'hui, 80% des dossiers validés risquent d'être retoqués, ce qui représente près de 1 400 logements", souligne-t-il. "Cet arrêt brutal et radical ne peut que créer un désordre économique au niveau du BTP", poursuit Ibrahim Patel.

A ses côtés, la CAPEB et les syndicats CFDT et CGTR ne peuvent qu'acquiescer. D'autant que cette suppression est intervenue en plein congés du BTP à La Réunion. La pilule ne passe pas. "Les premiers à subir cette décision vont être les salariés. Ce sera encore plus compliqué pour

Des familles démunies

De très nombreux futurs ex-proprétaires ont fait le déplacement à la CCIR.

Tous se retrouvent aujourd'hui avec des dossiers bloqués en raison du changement de cap du gouvernement sur l'APL accession. "Je devais signer le contrat fin janvier mais tout est bloqué depuis fin décembre", se désespère Teddy Aky. Cet habitant du Plateau à Saint-Leu devait voir son rêve se réaliser. Une nouvelle maison construite à l'emplacement de son actuel domicile insalubre. "Nous vivons dans un taudis depuis 10 ans. La pluie entre dans la maison et nous avons des problèmes de rat", explique-t-il. Le rêve de devenir propriétaire s'est brutalement éloigné. "La décision de supprimer cette allocation est abominable et irresponsable.

Le gouvernement se fiche de nous", lâche-t-il amèrement. Impossible pour lui de devenir propriétaire sans l'allocation. Entre le RSA et l'APL accession (entre 350 et 380 euros par mois), il ne restait plus à Teddy qu'à sortir de sa poche 30 euros. Impossible de payer les mensualités de 400 euros sans cette allocation.

A côté, Jovanny Perrier travaille mais bénéficie de cette aide. Si elle ne représente qu'une vingtaine d'euros de prise en charge sur le montant des mensualités, le fait d'avoir son dossier bloqué par cette décision l'oblige à repartir à zéro. "Je suis obligé de tout refaire", s'insurge-t-il. Et les délais sont longs. Il faut compter près de 9 mois pour monter un dossier d'accession à la propriété.



La mobilisation du 1^{er} mars pour la réintroduction de l'APL accession promet d'être particulièrement suivie (photo SLY).

les artisans. La perte de l'APL accession va être un drame économique, social et sociétal", lance Jacky Balmine, secrétaire général de la CGTR BTP. Les deux syndicats craignent de voir le BTP aller "dans le mur" si rien ne change.

D'où la volonté commune de rassembler autour de cette problématique. Une manifestation est prévue le 1^{er} mars devant les grilles de la préfecture où seront présents les artisans, syndicats, professionnels et familles concernés par l'arrêt brutal de cette allocation.

"C'est la conséquence d'une décision brutale qui met en péril toute une filière économique. C'est un coup de poignard et les artisans vont tout perdre", prévient Cyrille Rickmounie, président de

la CAPEB. Selon lui, l'Etat n'a pas réalisé la "pesée économique" de cette décision. "Est-ce que le gouvernement préfère voir le chômage augmenter ? Voir les artisans toucher le RSA ?" s'interroge-t-il.

Pour éviter de voir les problèmes arriver dans les prochains mois, une motion doit être déposée en main propre au préfet. Elle réclame notamment le "respect" des engagements pris dans le cadre du plan logement outre-mer validé en 2015. Avec cette mobilisation, tous les acteurs espèrent faire reculer le gouvernement pour réintroduire l'APL accession dans les départements d'outre-mer.

Julien Delarue
jdelarue@jir.fr

C'est quoi l'APL accession ?

L'APL Accession est une aide personnalisée au logement accordée sous conditions de ressources aux emprunteurs qui deviennent propriétaires via un Prêt conventionné (PC) ou un Prêt Accession Sociale (PAS).

Pas de FRBTP

Pourtant présente dans l'interprétation du BTP, la FRBTP n'était pas représentée hier matin. Les participants à ce rassemblement nous ont assuré que le dossier était suivi par l'organisation patronale et qu'il doit même être présenté en commission BTP au sein de la FEDOM.

"La sortie financière des assises des outre-mer" en débat

ASSEMBLÉE. A l'occasion d'un exercice nouveau de questions thématiques à l'Assemblée nationale, la ministre des Outre-mer a pu détailler mercredi "la sortie financière des assises des outre-mer", telle qu'elle devrait apparaître à l'occasion

de la publication du livre bleu outre-mer au mois de mai prochain.

En premier lieu, c'est la revue des aides économiques qui a suscité le plus de questions. La ministre a insisté sur le travail de "co-construction" qu'elle entendait mener

avec les parlementaires. Un groupe de travail a été formé avec certains d'entre eux et la FEDOM. Mais tous n'en font pas partie à l'instar du Réunionnais LR David Lorion qui a clairement fait savoir qu'il souhaitait y travailler.

De son côté la Guadeloupéenne (Nouvelle gauche) Hélène Vainqueur-Christophe a rappelé que la loi égalité réelle outre-mer prévoyait que le gouvernement fournisse aux parlementaires une étude d'impact sur les aides économiques et qu'ils l'attendaient toujours.

GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

L'ensemble des aides économiques qui doivent être revues sont en cours d'évaluation a expliqué M^{me} Girardin. Pour l'heure le montant global est estimé à la louche autour de 2,5 milliards d'euros.

"On a empilé les aides depuis des années et nous devons retrouver de la cohérence, répondre aux problématiques de façon dif-

férencée. Il ne s'agit de faire ni plus, ni moins mais mieux à périmètre constant." La ministre plaide pour des aides "simples, claires, lisibles".

Répondant à une question du Réunionnais Thierry Robert (Modem), la ministre a évoqué le CICE. "Il y a un débat sur le montant du CICE, celui de Bercy, celui de la FEDOM et le nôtre, a indiqué Annick Girardin. Je ne confirmerai rien, sauf le débat !"

Cette question résolue, il faudra dire par quoi le CICE sera remplacé. Un fonds de soutien à l'investissement semble susciter l'intérêt de la ministre.

Ce qui semble se dessiner, c'est qu'il y aura toujours des exonérations de charge et que la TVANPR risque bel et bien de disparaître. Autre certitude, les contrats de plan Etat-Région qui arrivent

à mi-parcours seront renégociés. Mais la sortie financière des assises, c'est aussi le grand plan d'investissement de 50 milliards annoncé en septembre dernier par le chef de l'Etat. Il y a une enveloppe de 1 milliard qui doit être fléchée pour l'Outre-mer. "C'est du droit commun, a indiqué la ministre, du droit commun qu'on ira chercher et qu'on comptabilisera pour l'Outre-mer."

A la fin de la séance, Marine Le Pen a demandé à la ministre ce qu'elle attendait pour réformer l'octroi de mer, responsable selon elle de renchérir le coût de la vie. C'est sans doute le seul dispositif dont on est sûr qu'il est hors périmètre de la revue des aides économiques outre-mer....

FXG, à Paris

La fin de l'accession sociale au logement

Les députés Réunionnais montés au créneau pour dénoncer les obstacles au logement social et intermédiaire. Selon M^{me} Bello, cela est cause de la perte de 30 % des effectifs du BTP, de 50 % du chiffre d'affaires et de la fermeture de 550 entreprises en 2017.

La suppression de l'allocation logement accession, pour la seule Réunion, mettrait en péril, a expliqué M^{me} Bareigts, 2000 emplois avec des pertes estimées à 100 millions d'euros pour la seule année 2018. Il y a 456 dossiers d'accession en cours dont la moitié à la Réunion qui sont menacés par la suppression de ce dispositif au 1^{er} janvier 2018. Ericka Bareigts a demandé un moratoire. "Oui, a répondu la ministre, c'est à l'étude pour reprendre les

dossiers prêts à sortir et qui sont sous le couperet du 1^{er} janvier." La question est de trouver un financement, un parcours de logement dans chaque territoire pour remplacer un dispositif qui disparaît (il y a deux fois de dossiers qu'il y a dix ans, ndr), même si les outre-mer ont eu un délai supplémentaire... Ce "début de réponse" n'a pas entièrement satisfait David Lorion qui s'est demandé si le ministère des outre-mer était toujours "le pivot" du logement social en outre-mer... "Le ministère reste pivot, a répondu Annick Girardin, mais il faut d'abord réclamer le droit commun, y compris sur le logement, c'est à dire l'intervention de l'ANAH, celle de l'ANRU et faisons les spécificités au ministère des Outre-mer !"